

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 25 MARS 2013 A 19H30

en l'Hôtel de Ville de Verviers

Supplément à l'ordre du jour arrêté par le Collège communal (art. L1122-24 du Code de la  
Démocratie locale et de la Décentralisation)

SEANCE PUBLIQUE

M. LEGROS

58<sup>A</sup>.- Motion relative à l'inclusion, dans les conditions particulières d'exploitation des permis d'environnement pour les installations classées réalisant la vente au détail de denrées alimentaires, d'une clause particulière en vue de limiter le gaspillage alimentaire et aider les associations verviétoises membres de la Banque alimentaire de la province de Liège et/ou du réseau verviétois d'accompagnement alimentaire (Reveral) - Point inscrit à la demande de M. BEN ACHOUR, Conseiller communal.